

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 mai 2022
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 19 mai 2022, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 18 mai 2022 qui vous est adressée par le Ministre iraquien des affaires étrangères, Fuad Hussein, vous faisant part de la demande du Gouvernement iraquien relative à la prorogation d'un an du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, jusqu'au 31 mai 2023 (voir annexe)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité et de le faire porter à l'attention de tous les États membres du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed Hussein **Bahr Aluloom**



Annexe à la lettre datée du 19 mai 2022 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Lettre datée du 18 mai 2022, adressée par le Ministre iraquien des affaires étrangères au Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire part du souhait du Gouvernement iraquien relatif à la prorogation d'un an du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), jusqu'au 31 mai 2023, afin qu'elle puisse continuer de s'acquitter de son mandat au moyen de la fourniture d'un appui et de conseils, à la demande du Gouvernement iraquien.

Mon pays réaffirme l'importance du rôle que joue l'Organisation des Nations Unies et notamment la MANUI, en particulier pour ce qui est d'épauler et de conseiller le peuple et le Gouvernement irakiens.

Nous tenons à réaffirmer qu'en coopération avec la communauté internationale, le Gouvernement iraquien s'emploie diligemment à régler divers problèmes tels que la lutte contre le terrorisme, le règlement de la crise humanitaire que connaissent les personnes déplacées, le retour de leur plein gré et en toute sécurité des personnes déplacées dans leur région d'origine, la reconstruction des villes libérées des griffes des gangs terroristes de Daech, le règlement de la crise économique et financière et les conséquences sanitaires de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Gouvernement iraquien s'emploie également à s'acquitter des promesses qu'il a faites au peuple iraquien concernant la mise en place de réformes économiques et politiques, la promotion des droits humains, le respect de l'état de droit et le relèvement des institutions nationales, au moyen du renforcement des capacités, en coopération avec les organisations internationales présentes en Iraq.

Nous aimerions également évoquer le paragraphe 4 de la résolution [2522 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité dans laquelle ce dernier a déclaré qu'il entendait réexaminer le mandat et le cycle d'établissement des rapports de la MANUI si le Gouvernement iraquien en faisait la demande. Je vous transmets donc ci-joint la requête de mon gouvernement relative à la modification du cycle d'établissement des rapports, qui passerait à quatre mois, au lieu de trois.

Je tiens enfin à vous remercier de l'action inlassable que vous déployez à l'appui de mon gouvernement qui cherche à garantir une sécurité durable, la prospérité et la stabilité pour le peuple iraquien. Mon gouvernement continuera pour sa part à jouer un rôle central dans le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région et accompagnera l'action menée par l'ONU pour atteindre les objectifs de développement durable, par la voie de la collaboration avec la MANUI et les organismes, fonds et programmes présents dans le pays, conformément au mandat confié à chaque entité et aux dispositions des lois irakiennes applicables.

Le Ministre des affaires étrangères
(Signé) Fuad Hussein